

Zoning By-law Amendment Proposal Summary

Owner: Mark Andrew Murray Foster and Melinda
Jean Foster-Marshall

Applicant: Jeff Shipman

Applicant Address: Box 53, North Gower ON K0A
2T0

Applicant E-mail: jshipman1697@rogers.com

Applicant Phone Number: (613) 489-3910

File N°: D02-02-18-0030

Date Submitted: April 11, 2018

Comments due date: July 31, 2018

Development Review Planner: Anne Wang

Ward Number - Name: 21- Rideau Goulbourn

Ward Councillor: Scott Moffatt

Site Location

7976 Fallowfield Road is located on the south side of Fallowfield Road and between Munster Road and Dwyer Hill Road.

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Zoning By-law Amendment Application to rezone the property to prohibit residential development on the affected lands, in accordance with Official Plan Policy 3.7.3 9.a.

Proposal Details

The subject site, Part of 7976 Fallowfield Road, is currently zoned Agricultural Zone, Subzone 2. The intent of this zoning designation is to protect prime agricultural lands from loss to other uses. The lands to be rezoned have a frontage of 164 metres on Fallowfield Road and an approximate area of 28 hectares.

The application has been submitted to fulfill a condition, imposed by the Committee of Adjustment, of consent application - D08-01-18/B-00142 to allow the severance of lands contain existing residential dwelling and accessory structure as surplus dwelling due to farm consolidation.

Related Planning Applications

Consent Application: D08-01-18/B-00142

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the application will be considered by the City’s Agriculture and Rural Affair Committee, is October 04, 2018.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed by-law is passed, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Local Planning Appeal Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed by-law is passed, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Local Planning Appeal Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed Zoning By-law amendment, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding D02-02-18-0030 in the subject line.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision of Council on the proposed zoning by-law, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Anne Wang, Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 26406
Fax: 613-580-2576
anne.wang1@ottawa.ca

Modification au Règlement de zonage – Sommaire de la proposition

Propriétaire : Mark Andrew Murray Foster et
Melinda Jean Foster-Marshall

N° de dossier : D02-02-18-0030

Requérant : Jeff Shipman

Date de soumission : 11 avril 2018

Adresse du requérant : C.P. 53, North Gower
(Ontario) K0A 2T0

Date limite des commentaires : 31 juillet 2018

Courriel du requérant : jshipman1697@rogers.com

Urbaniste responsable des demandes
d'aménagement : Anne Wang

N° de tél. du requérant : 613-489-3910

N° de quartier : 21 – Rideau-Goulbourn

Conseiller du quartier : Scott Moffatt

Emplacement du site

7976, chemin Fallowfield, propriété située du côté sud du chemin Fallowfield entre les chemins Munster et Dwyer Hill.

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de modification du Règlement de zonage visant à changer le zonage de la propriété en vue d'interdire les aménagements résidentiels sur les terrains en question, conformément à la politique 3.7.3 9.a du Plan officiel.

Détails de la proposition

La propriété en question, qui constitue une partie du 7976, chemin Fallowfield, est présentement située dans une Zone agricole, sous-zone 2. Cette désignation vise à protéger les terres agricoles de première qualité contre l'aménagement d'autres utilisations. Les terrains visés par le changement de zonage ont une façade de 164 mètres qui donne sur le chemin Fallowfield et une superficie approximative de 28 hectares.

La demande a été soumise afin de satisfaire à une condition imposée par le Comité de dérogation, relativement à la demande d'autorisation n° D08-01-18/B-00142 visant à disjoindre les terres occupées par une habitation et ses bâtiments accessoires à titre d'habitation excédentaire d'une exploitation agricole; cette demande était présentée dans le cadre d'un remembrement agricole.

Demandes d'aménagement connexes

Demande d'autorisation, dossier D08-01-18/B-00142

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle le Comité de l'agriculture et des affaires rurales de la Ville examinera la demande, est fixée au 4 octobre 2018.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que le règlement proposé ne soit adopté, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que le règlement proposé ne soit adopté, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local, à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone visée par la proposition de modification du Règlement de zonage et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopieur ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D02-02-18-0030 dans la ligne objet.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés en lien avec la présente demande à ottawa.ca/demdam.
3. Si vous voulez être avisé de la décision du Conseil concernant la modification au Règlement de zonage proposée, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Anne Wang, urbaniste, Examen des demandes d'aménagement

Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa

110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage

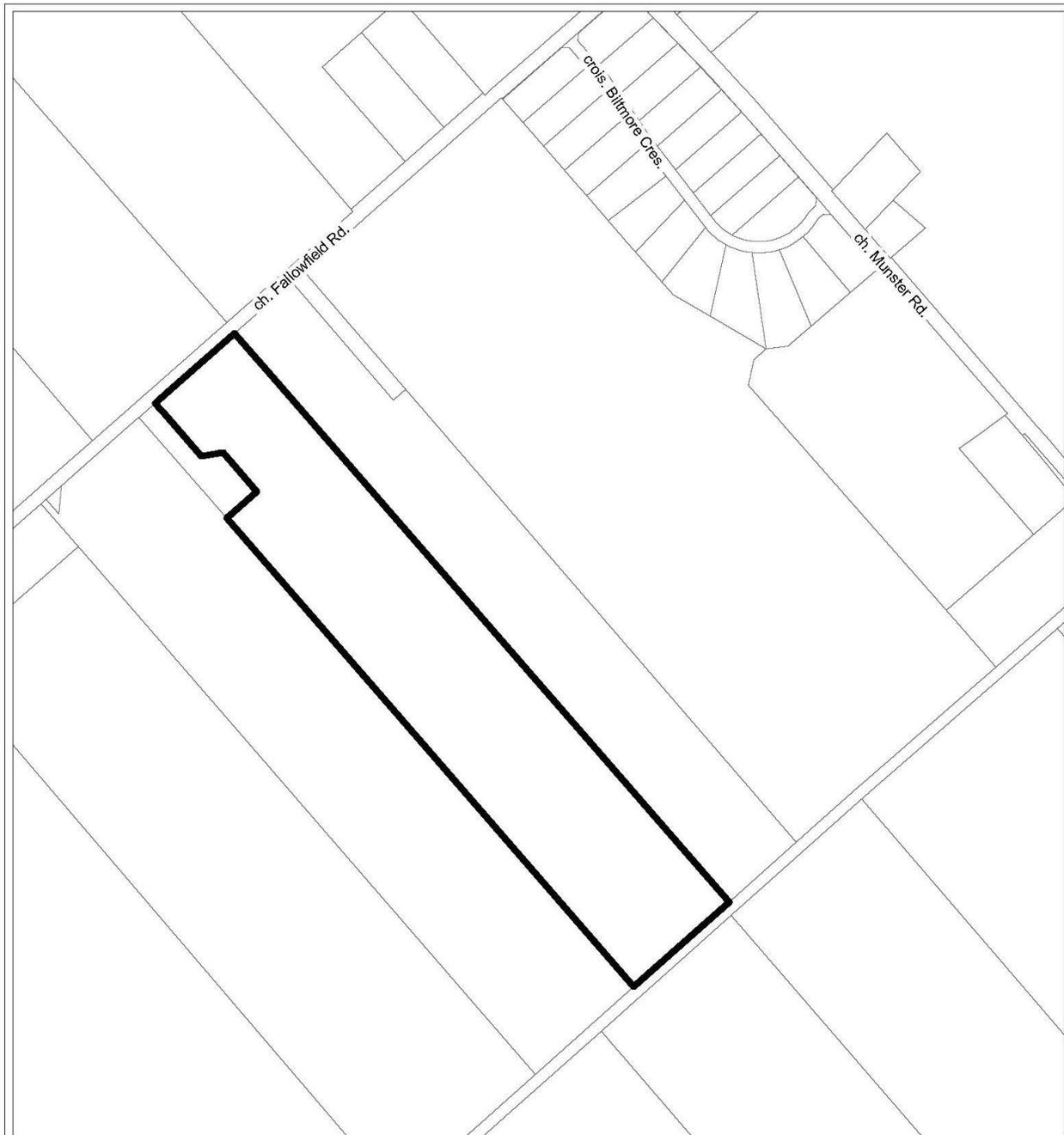
Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Téléphone : 613-580-2424, poste 26406

Télécopieur : 613-580-2576

anne.wang1@ottawa.ca

Location Map / Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE	
D02-02-18-0030	18-0923-D		
I:\CO\2018\Zoning\Fallowfield_7976			
<small>©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers. All rights reserved. May not be produced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY.</small>		7976 ch. Fallowfield Road	
<small>©Les données de parcelles appartient à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE</small>			
REVISION / RÉVISION - 2018 / 07 / 11			